

ARBITRAGE

COMMISSION DES ARBITRES

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 10 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 7 Juillet 2020

Déléguée du Comité de Direction : Mlle LAURENÇOT (Secrétaire).

Présents : MM. THUY (Vice-Président) ; MUNZINGER ; MAIZEROI ; LANET ; GARCIA ; MARTINEZ ; ARGENTO ; AJJANI ; LECELLIER ; ROUIRE ; BOCCACCIO ; SIMIAND.

Excusés : MM. THON (Président) ; GUELHES (Vice-Président) ; BOUAISS ; MICHEL.

INFORMATIONS AUX ARBITRES

Permanence téléphonique pour la Commission des Arbitres le mardi de 18H00 à 19H00.

CORRESPONDANCES

DISTRICT DE LYON ET DU RHONE : Reçu demande de transfert du dossier de M. MARTINEZ.

CLUBS

CAVAILLON ARC : Lu, pris note réponse faite par mail.

AUREILLE FC : Courrier transmis à la Commission du Statut de l'Arbitrage.

ARBITRES

M . SAHNOUNE S. : Pour info votre dossier est complet et votre licence est validée.

M. BOURKOUNE A. : Courrier transmis à la Commission du Statut de l'Arbitrage.

M. MARTINOT S. : Courrier transmis à la Commission du Statut de l'Arbitrage.

M. VITTORIETTI Y. : Votre nouvelle adresse mail et celle avec votre n° de licence.

M. KOUARA H. : Lu, pris note.

M. CACHEUX S. - EL HAMZAOUI S - EL ALI H. - EL IDRISSE J. - SAHBI J. – SCHOUMANN-LEURIDAN G. - CHAFAI - MARQUIER G. : Reçu fiche de renseignement + copie carte grise.

M . ANTOINE Marc : Reçu fiche de renseignement + copie carte grise. Reçu vos disponibilité pour vos samedis.

MOUSSA H. : Courrier transmis à la Commission du Statut de l'Arbitrage.

M. GALERAN C. : Lu, pris note.

INDISPONIBILITE

M. GUIMONNEAU C. : Du 21 au 28/08/20 ; Du 12 au 13/09/20.